

# Hebdo Canada



Volume 3, N° 7

le 12 février 1975

Ottawa, Canada.

**Un effort national est requis pour combattre l'inflation, 1**

**Le premier ministre de Grande-Bretagne de passage à Ottawa, 3**

**La déduction des frais de publicité dans "Time" et "Reader's Digest" est supprimée, 3**

**Le Canada et l'Année internationale de la femme, 4**

**Écrasement d'un avion de l'ACDI au Kenya, 4**

**Mouvements des prix à la consommation, 4**

**La pêche aux petits poissons des chenaux, 5**

**Nouveaux édifices pour la Galerie nationale et deux musées nationaux, 5**

**Deux films de l'ONF primés à Chicago, 6**

**Canada-Cuba: échange d'infirmières, 6**

## Un effort national est requis pour combattre l'inflation

*Dans un discours prononcé au Canadian Club de Toronto le 27 janvier, le ministre des Finances, M. John Turner, a déclaré que le problème inflationniste évolue fondamentalement. Au début, l'inflation s'est fait sentir par suite d'une période d'une forte activité mondiale provoquant un excédent de la demande de nombreux produits de base par rapport aux réserves disponibles; à cela devait s'ajouter le "quadruplement" des prix du pétrole. Maintenant, la principale cause de l'inflation provient de la hausse rapide des salaires alors que les travailleurs de tous les pays exigent des revenus accrus pour pouvoir absorber la hausse du coût de la vie.*

*"Pour résoudre ce grave problème, a dit le ministre, il faut plus que jamais faire appel à l'appui et à la collaboration de tous les secteurs de notre économie."*

*Voici quelques extraits du discours de M. Turner:*

\* \* \* \*

Pour résoudre ce grave problème, il faudra du temps, de la patience et des efforts constants. Il est à tel point enraciné dans l'économie mondiale qu'on ne peut s'attendre à ce qu'il disparaisse rapidement ou facilement malgré l'application des mesures les plus énergiques, comme le révèle la récente expérience des États-Unis. Il n'existe aucune solution magique, aucun coup de barre miraculeux, grâce auquel le gouvernement pourrait soudainement régler le problème. Maintenant plus que jamais, il faut faire appel à l'appui et à la collaboration de tous les secteurs de notre économie.

Tout cela m'amène à vous parler de l'effort que nous avons déployé de façon plus officielle, afin de faire l'unanimité parmi ces différents groupes sur des objectifs nationaux visant à réduire progressivement le taux de l'inflation et sur des moyens pratiques et acceptables de réaliser ces objectifs.

\* \* \* \*

Ce que l'on a tendance à oublier c'est que les circonstances dans lesquelles nous sommes sont très différentes de celles que nous avons connues. Du point de vue économique, la situation mondiale est de loin la plus délicate de toutes celles que nous ayons connues depuis la dernière guerre.

Joe Morris, Président du *Canadian Labour Congress* a clairement reconnu

ce fait essentiel dans son message du Jour de l'An:

"En plus de la misère que représente l'inflation pour les salariés, les retraités et, en général, tous les groupes à revenus faibles et moyens, il est bien à craindre que ce problème, à moins qu'il ne soit supprimé bientôt, menace de détruire la structure sociale de notre pays et des autres, de façon aussi radicale et certaine que le ferait une violente révolution.

Sur le plan international, il est à craindre que des pays adoptent des mesures de protection sans tenir compte des dommages qu'une telle politique isolationniste puisse causer aux autres pays et au monde entier.

Au Canada, les groupes individuels ont peut-être tendance à protéger leurs propres intérêts seulement afin de se prémunir contre les dangers de l'inflation, sans se préoccuper souvent ou tout simplement sans être conscients qu'en agissant de la sorte, ils font du tort à d'autres groupes et, en définitive, à eux-mêmes."

Les contrôles ne sont pas la solution. Mais il ne suffit pas d'envisager uniquement le nouvel élément que constitue la nature même du problème auquel nous faisons face. Nous avons appris à nos dépens que la méthode classique de combattre l'inflation, qui consiste à restreindre fortement la

croissance économique, s'est avérée de moins en moins efficace. De plus, ce n'est pas une solution pratique ou acceptable dans un pays comme le nôtre, où la population active croît très rapidement. L'expérience de nombreux autres pays, en particulier celle des États-Unis et du Royaume-Uni, démontre que l'application de politiques de contrôle des prix et des salaires sur une grande échelle tend non seulement à retarder la croissance économique, mais, avec le temps, contribue très peu à freiner l'inflation et, en fait, peut même l'aggraver...

Il ne reste donc qu'une seule solution, celle que tentent d'appliquer les États-Unis et la Grande-Bretagne, soit le recours à des mesures collectives volontaires pour diminuer le taux d'inflation. Tout au long de la campagne électorale de l'automne dernier au Royaume-Uni, le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, à qui l'on demandait ce qu'il adviendrait si cette méthode échouait, répondait d'un ton grave: "Il faut que ça marche car c'est notre dernier recours."

Par suite des conséquences de cette forte inflation et d'une croissance économique ralentie, des millions de personnes dans de nombreux pays se trouvent devant la perspective d'une longue période de prospérité décroissante. Tout récemment, la Communauté économique européenne a fait savoir que les citoyens de ses pays membres pourraient s'attendre à une baisse de leur niveau de vie au cours des trois prochaines années.

Quant à nous, nous sommes en mesure de pouvoir maintenir et même améliorer notre niveau de vie au cours de cette même période. Mais nous ne pouvons vraisemblablement y arriver que si nous faisons suffisamment preuve de discipline personnelle pour éviter de demander à l'économie plus qu'elle ne peut produire. Si nous pouvons atteindre un certain consensus au sujet des revendications de chaque secteur de l'économie, nous pourrions alors non seulement maintenir et améliorer notre niveau de vie, mais nous pourrions également réussir à faire baisser l'inflation d'une façon soutenue. Il n'est pas question d'obliger qui que ce soit à s'imposer des mesures de restriction volontaires. Je dis tout simplement que notre sort à tous serait grandement amélioré, si nous joignons

nos efforts pour diminuer l'utilisation de nos ressources économiques.

Le gouvernement a déjà adopté un certain nombre de mesures afin de renforcer la position financière des particuliers et des compagnies et afin d'atténuer les pressions inflationnistes sur l'économie. Les réductions ainsi que l'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers, annoncées dans le budget de novembre, augmenteront de façon importante le salaire net des travailleurs canadiens. Pour le contribuable marié ayant deux enfants à charge et gagnant \$10,000, ces mesures signifient une augmentation de salaire net de \$250. Par la même occasion, la position financière des compagnies canadiennes de fabrication et de transformation a été grandement améliorée par la réduction de leurs impôts et l'amortissement accéléré des débours engagés pour les machines et le matériel, apportant un puissant stimulant à l'accroissement des placements de capitaux, de la production et de l'emploi.

#### Éviter la spirale inflationniste

Le problème auquel nous faisons face est un changement de structure dans notre économie et celle des autres pays, lequel nous oblige à absorber des augmentations assez importantes des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Pour un certain temps, une partie accrue des budgets familiaux doit être affectée à cette nécessité. Il faut craindre qu'en voulant y arriver par des augmentations de traitements, de salaires et d'autres revenus, nous n'amenions qu'une spirale inflationniste encore plus vicieuse et réduisions nos chances de croissance et de prospérité pour l'avenir.

Ce sera même probablement le cas si la poursuite effrénée des augmentations de salaires et de traitements débouche sur un conflit de travail généralisé... Tous les Canadiens doivent s'inquiéter de ce grave bouleversement économique, surtout si l'on considère qu'au cours des dernières années, le temps perdu au pays par suite de conflits du travail par rapport au temps travaillé a dépassé celui de la plupart des autres pays industriels.

Si nous pouvons réussir à obtenir l'unanimité nationale sur des objectifs visant à modérer la hausse des coûts et des prix, nous pouvons espérer non seulement juguler l'inflation mais aussi

réduire les malaises sociaux qui retardent notre expansion économique. Et comme le faisait remarquer l'Institut de recherches Howe dans son document intitulé *Policy Review and Outlook, 1975*, c'est une économie en expansion qui, avec le temps, nous permettra de résoudre le problème de l'inflation en assurant aux familles canadiennes le pouvoir d'achat réel accru dont elles ont besoin pour faire face à la hausse du coût des produits alimentaires et de l'énergie.

La croissance réelle de l'économie canadienne en 1975 sera probablement en deçà de ce qu'elle pourrait être. Le stimulant accru fourni par le budget de novembre apportera une poussée économique croissante au cours de l'année. Nous espérons que l'adoption de politiques expansionnistes semblables par les États-Unis et d'autres grands pays industriels favorisera aussi la reprise de la croissance économique internationale au cours de l'année et qu'il en résultera un accroissement de nos ventes à l'exportation.

Même le ralentissement temporaire de notre économie demeure une question de préoccupation en raison du chômage accru qu'il représente. Au cours de toute l'année 1974, le nombre de nouveaux emplois créés (378,000), soit une hausse de 4.3%, venait en deuxième place derrière la croissance record enregistrée l'année précédente. Mais la population active a continué à augmenter à un rythme approchant le record de l'année précédente, augmentant de 383,000, ou de 4.1%. Alors que la progression de l'emploi ralentissait au cours des derniers mois de 1974, l'expansion de la population active se poursuivait sans arrêt, provoquant un bond du taux désaisonnalisé du chômage d'un peu plus de 6% en décembre.

\* \* \* \*

#### La question du pétrole

Je reconnais pleinement que le monde des affaires est préoccupé par les incertitudes qui continuent à entourer l'exploitation future des ressources pétrolières et minières. Dans une large mesure, ces incertitudes n'ont pu être évitées, étant donné la nature de notre fédération et les perspectives constamment changeantes des approvisionnements en ressources et des coûts.

La hausse considérable des prix du pétrole, l'année dernière, nous a forcés

### Le premier ministre de Grande-Bretagne de passage à Ottawa



Photo CP

Lors de leur rencontre du 29 janvier, le premier ministre Wilson de Grande-Bretagne (à gauche) et le premier ministre Trudeau ont discuté de la situation économique mondiale, de la Communauté économique européenne et d'autres questions. M. Wilson et le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. James Callaghan, ont passé une journée dans

la capitale canadienne avant de poursuivre leur route vers Washington où ils devaient rencontrer le président des États-Unis, M. Gerald Ford. Ils ont déclaré que la Grande-Bretagne fournirait "toute l'aide possible" afin d'assurer la continuité des relations entre le Canada, la Communauté économique européenne et les pays membres du Commonwealth.

### La déduction des frais de publicité dans "Time" et "Reader's Digest" est supprimée

Déclaration faite à la Chambre des communes, le 23 janvier, par le secrétaire d'État M. Hugh Faulkner:

...Je tiens à préciser à la Chambre que le gouvernement a l'intention de présenter, au cours de la présente session du Parlement, un projet de loi qui modifiera l'article 19 de la Loi de l'impôt sur le revenu en rayant les paragraphes 2 et 4 dudit article.

...Ces paragraphes ont pour objet d'accorder certains bénéfices en matière de publicité aux revues étrangères — les plus importantes étant *Time* et *Reader's Digest* — bénéfices qui, autrement sont consentis aux revues canadiennes et non pas aux revues en provenance de l'étranger. Les entreprises canadiennes qui annoncent dans des revues canadiennes ont le droit de déduire à 100 p. 100 le leur impôt les coûts de ces frais de publicité. En vertu de la présente loi, elles peuvent agir de la même façon pour leurs annonces publiées dans *Time* et

*Reader's Digest*, lesquelles sont des revues étrangères.

Le but de l'article 19 était, en tout premier lieu, d'encourager l'industrie de la revue canadienne qui est affaiblie par une domination de fait du marché par les publications américaines. Au lieu de promulguer une loi contre l'entrée du matériel américain, ce qui irait à l'encontre du libre échange d'idées et d'information, les auteurs de l'article 19 ont légiféré sur des bénéfices, des primes, pour les présentes revues canadiennes et celles à venir. Mais l'addition des paragraphes 2 et 4, devant désormais être rayés, rendait nulle l'intention de l'article en exemptant les deux principales revues étrangères de ses exigences. L'amendement proposé rétablira l'objectif et la vigueur de l'article 19, tels que conçus par ses auteurs, et ce à compter du 1er janvier

1976. Je suis confiant que la hardiesse et l'habileté de l'industrie de la revue canadienne en bénéficieront. J'espère et prévois même que cette décision du gouvernement conduira à la création d'une revue d'information canadienne.

#### La radio également touchée

J'aimerais profiter de l'occasion... pour informer la Chambre, au nom de mon collègue le ministre des Communications (M. Pelletier), que le gouvernement a l'intention de recommander à la Chambre une modification similaire à la Loi de l'impôt sur le revenu en ce qui touche le domaine de sa juridiction. Cet amendement à la loi stipulerait qu'aucune déduction aux fins de l'impôt sur le revenu ne serait autorisée pour de la publicité destinée essentiellement à un marché canadien, si elle est faite par une station de radiodiffusion non canadienne. Bien sûr, cette mesure n'entrerait en vigueur qu'au moment où les stations canadiennes de radiodiffusion pourraient offrir des périodes de publicité suffisantes pour répondre adéquatement aux besoins canadiens.

L'amendement proposé vise à rapatrier le plus possible, les quelque 20 millions de dollars que les sociétés canadiennes versent annuellement à des fins publicitaires aux stations de radiodiffusion américaines situées près de la frontière. Ces stations ne détiennent aucune licence canadienne mais, dans plusieurs cas, leur seule raison d'être est de desservir le marché canadien. J'aimerais souligner que plusieurs organismes, dont un comité de la Chambre et un comité du Sénat, ont recommandé un tel amendement au gouvernement. Nous sommes d'avis que, grâce à cet amendement, les radiodiffuseurs canadiens bénéficieront des sommes rapatriées et que cela contribuera à rendre économiquement plus viables les débouchés de la radiodiffusion canadienne. Par voie de conséquence, cette vigueur économique assurera aux téléspectateurs un plus grand choix d'émissions canadiennes; la programmation devrait également s'en trouver améliorée de même que l'avenir des stations canadiennes qui viennent de voir le jour ou qui le verront bientôt. Bref,...nous croyons que la mesure proposée contribuera à améliorer la qualité d'ensemble du système de radiodiffusion canadien.

En prenant ces mesures, le gouverne-

ment est moins préoccupé par certaines industries canadiennes que par un engagement envers l'intégrité canadienne. Ce qui se produit dans les domaines de l'édition et de la radio-diffusion canadiennes, comme dans celui des manifestations culturelles revêt à la fois un caractère et un intérêt particuliers: la vigueur, l'originalité et la portée de ces activités demeurent la vraie mesure de ce qui constitue la vie canadienne.

### Le Canada et l'Année internationale de la femme

*Extrait d'une déclaration du premier ministre Trudeau à la Chambre des communes le 22 janvier:*

...Avec la reprise de la session, non seulement abordons-nous une nouvelle année que je souhaite des plus heureuses à tous les députés, mais une année exceptionnelle, puisque c'est l'Année internationale de la femme.

Ce sont les Nations Unies qui ont choisi de faire de 1975 l'Année internationale de la femme. Elles nous proposent trois objectifs: la paix, le développement et l'égalité. A titre de membre des Nations Unies, le Canada a mis en oeuvre un ensemble important de programmes destinés à favoriser la poursuite de ces objectifs, notamment en adoptant des mesures appropriées, en accordant une aide financière à des groupes et à des associations, en favorisant l'égalité de l'homme et de la femme au sein des ministères et des organismes du gouvernement fédéral, et en éveillant la conscience des Canadiens à la condition de la femme...

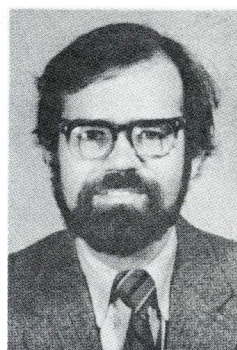
Les changements décisifs, ceux qui s'imposent, sont souvent requis dans des domaines auxquels des mesures législatives ne pourront jamais s'appliquer, soit ceux des attitudes. Pourtant, ce sont souvent les attitudes qui font obstacle au traitement égal de l'homme et de la femme.

Au cours de l'Année internationale de la femme, espérons que tous les Canadiens s'efforceront de faire une réalité de cette égalité en reconnaissant vraiment que les hommes et les femmes sont des égaux. Les femmes auront une véritable égalité des chances lorsque la société reconnaîtra que les femmes ont les mêmes droits de poursuivre les buts qu'elles auront individuellement choisis de poursuivre, quels qu'ils

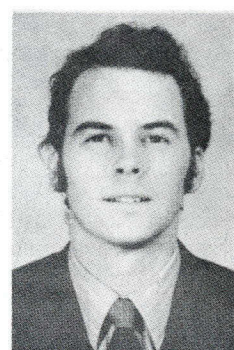
### Écrasement d'un avion de l'ACDI au Kenya



Jack Godsell



Al Smith



Hunter McGill

*Trois agents de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont survécu à l'écrasement de leur avion récemment au Kenya. MM. Jack Godsell, directeur de la direction de l'Afrique du Commonwealth, Al Smith, deuxième secrétaire (développement), au Kenya, et Hunter McGill, aussi du*

*haut commissariat du Canada à Nairobi, étaient partis en mission de reconnaissance pour le projet de l'ACDI à Isiolo. MM. Godsell et Smith ont subi des blessures requérant une hospitalisation de plusieurs semaines à l'hôpital de Nairobi, alors que M. McGill n'a subi que des blessures superficielles.*

soient — qu'ils soient centrés sur le foyer et la famille, la carrière, ou qu'il s'agisse d'une combinaison de buts divers. Cette égalité ne viendra que lorsque tous les Canadiens auront reconnu dans la femme une contributrice entière et égale à notre société.

L'Année internationale de la femme nous donnera l'occasion de reconnaître l'apport substantiel de la femme au développement social, culturel, politique et économique du Canada. C'est également l'occasion de faire en sorte, à mesure que les femmes choisissent de nouveaux rôles, que les portes restent ouvertes afin qu'elles puissent continuer à apporter cette contribution.

Il serait, par conséquent, tout à fait irréaliste de croire que la pleine égalité se réalisera en seulement une année. C'est pour cette raison que l'Année internationale de la femme, même si elle est une année spéciale, ne doit pas être considérée comme une fin en soi, mais doit être envisagée dans le contexte des programmes gouvernementaux en cours visant à améliorer la condition de la femme. Ces efforts devront se poursuivre, et se poursuivront au-delà de 1975, jusqu'à ce qu'il y ait égalité tant dans les faits que dans la loi, et que les Canadiennes soient reconnues et acceptées comme les associées à part égale des Canadiens dans l'édification de notre nation.

### Mouvements des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation au Canada (1961 = 100) a augmenté de 1.1%, passant de 172.2 en octobre à 174.1 en novembre. Un tiers environ de cette hausse est attribuable à l'augmentation de 1.3% de l'indice des aliments; près d'un tiers encore est imputable à l'augmentation de 2.4% de l'indice des transports (à la suite de la hausse du prix d'achat, d'exploitation et d'entretien des voitures).

Un cinquième de l'augmentation globale de l'I.P.C. est dû à la hausse de 0.7% de l'indice de l'habitation. L'indice de l'hygiène et des soins personnels a augmenté de 1.2% et celui des loisirs, formation et lecture, de 0.8%. Les indices de l'habillement et des tabacs et alcools ont augmenté tous les deux de 0.6%. De novembre 1973 à novembre 1974, l'indice d'ensemble a augmenté de 12.0%.

#### Alimentation

L'indice des aliments a augmenté de 1.3% passant de 196.3 en octobre à 198.8 en novembre. Les prix des aliments consommés à la maison ont augmenté de 1.1% et ceux des aliments pris au restaurant de 2.0%.

De novembre 1973 à novembre 1974, l'indice global des aliments a augmenté de 15.7%, le prix des aliments consommés à la maison et celui des

## La pêche aux petits poissons des chenaux

C'est à Sainte-Anne-de-la-Pérade, petit village situé à quelque 50 milles en amont de Québec, sur les rives du Saint-Laurent à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne, que se trouve un endroit surnommé "le village de la pêche aux petits poissons des chenaux".

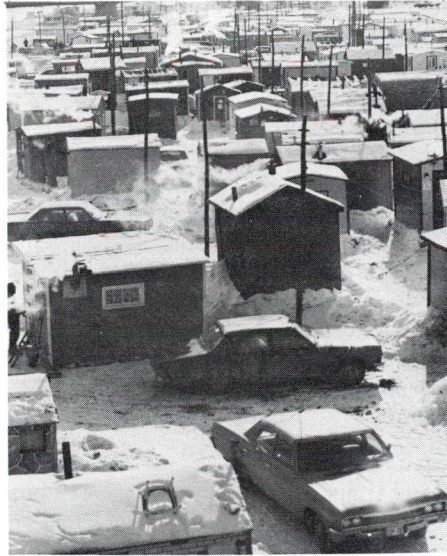
Ce petit poisson appelé aussi "petite morue", "Tommy cod" "poulamon" ou "poisson des chenaux" appartient à la famille de la morue; il vit habituellement en eau salée et vient frayer en hiver en eau douce, le long des rivages sablonneux. Une femelle de grosseur moyenne, soit de sept à huit pouces, peut pondre jusqu'à 50,000 oeufs. Dès qu'ils sont éclos, les petits reprennent le chemin du bas du fleuve et de la mer.



Deux touristes que la chance n'a pas favorisées s'apprêtent à faire l'achat de petits poissons.

Autrefois, son habitat naturel d'hiver était les canaux de l'embouchure du Saint-Maurice, d'où son nom populaire "poisson des chenaux". Les rives de cette rivière ayant été obstruées par les dépôts d'écorce de billots transportés vers les moulins à papier, ce poisson chercha et trouva d'autres endroits pour déposer ses oeufs; l'embouchure de la rivière Sainte-Anne lui sembla appropriée.

Cette pêche aux "petits poissons des chenaux" qui se fait en hiver donc sous la glace, est pour le moins très



Le village que forment les cabanes de pêcheurs sur la glace de la rivière Sainte-Anne prend chaque hiver des dimensions fantastiques.

typique et attire à Sainte-Anne-de-la-Pérade environ 75,000 pêcheurs au cours de la courte saison de pêche qui va du début de janvier à la mi-février. Pour les protéger du froid, des cabanes sont à la disposition des pêcheurs. La pêche se pratique dans une ouverture faite dans le plancher de la cabane. Épaisses fourrures, chaudes mitaines, bottes confortables et joie de vivre font échec à toutes les fantaisies de la température.

Environ trois millions de poulamons ont été capturés l'an dernier, ce qui représente un succès de pêche moyen



Deux pêcheurs à l'intérieur de leur cabane.

de 76 poulamons par heure de pêche par cabane.

On dit de Sainte-Anne-de-la-Pérade qu'elle a le rare privilège de posséder deux villages: l'un permanent et l'autre temporaire qui est celui de la pêche d'hiver. En effet, des centaines de cabanes multicolores sont installées sur la glace et offrent aux pêcheurs tout le confort voulu: électricité et téléphone compris. On évalue les dépenses moyennes de chaque pêcheur à \$12. par jour, ce qui comprend la location d'une cabane, l'achat de la nourriture et de l'essence.

L'apport économique de cette pêche d'hiver se traduit chaque année dans le seul secteur de Sainte-Anne-de-la-Pérade, par une infusion additionnelle d'environ un million de dollars ce qui représente un atout important pour l'économie de la Mauricie.

(Les photos sont une gracieuseté de la Direction du tourisme du gouvernement du Québec.)

## Nouveaux édifices pour la Galerie nationale et deux musées nationaux

Le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner, a fait connaître les plans de réinstallation de la Galerie nationale du Canada, du Musée national de l'Homme et du Musée national des Sciences et de la Technologie.

La Galerie nationale du Canada emménagera dans un immeuble qui sera construit à Ottawa, rue Wellington ouest, dans le cadre du plan de réaménagement de ce secteur par la Commission de la capitale nationale. La construction de cet immeuble devrait être achevée à temps pour l'année du centenaire de la Galerie nationale en 1980. Quant à l'immeuble Lorne, rue Elgin, qui abrite présentement la Galerie nationale, il redeviendra un édifice à bureaux.

Entretiens, des travaux de planification seront amorcés en vue de la construction à Hull d'un ensemble intégré pour le Musée national de l'Homme et le Musée national des Sciences et de la Technologie. Le Musée national des Sciences naturelles, logé dans l'édifice commémoratif Victoria, étendra ses opérations et agrandira ses salles d'exposition au fur et à mesure que le Musée de l'Homme quittera les locaux qu'il occupe présentement dans cet immeuble.

**Mouvements des prix...** (suite de la p. 4)

aliments pris au restaurant progressant respectivement de 15.3% et de 18.0%.

**Habitation**

L'indice de l'habitation s'est accru de 0.7%, passant de 170.8 en octobre à 172.0 en novembre. De novembre 1973 à novembre 1974, l'indice de l'habitation a augmenté de 10.2%.

**Habillement**

L'indice de l'habillement a augmenté de 0.6%, passant de 156.3 en octobre à 157.2 en novembre. Le prix de la plupart des articles d'habillement observés lors de l'enquête a augmenté mais l'augmentation de l'indice représente presque la moitié de celle qui s'est produite entre octobre et novembre l'année dernière.

**Transports**

L'indice des transports a augmenté de 2.4% passant de 153.4 en octobre à 157.1 en novembre. Plus de la moitié de cette augmentation s'explique par la majoration des prix des voitures modèle 1975 qui se sont vendues au détail 4.2% plus cher que les modèles de fin d'année de 1974. Au cours de la période de douze mois se terminant en novembre 1974, l'indice des transports a augmenté de 12.1%.

**Santé et loisirs**

L'indice des soins personnels et de l'hygiène a augmenté de 1.2% passant de 175.4 en octobre à 177.6 en novembre. Cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation des tarifs des coiffeurs pour dames et pour hommes dans un certain nombre de villes et une augmentation générale de certains articles de toilette. En novembre 1974, l'indice de l'hygiène et des soins personnels a augmenté de 10.4% par rapport à l'année précédente.

L'indice des loisirs, formation et

lecture a augmenté de 0.8% passant de 164.3 en octobre à 165.6 en novembre. De novembre 1973 à novembre 1974, l'indice des loisirs, formation et lecture a augmenté de 11.7%.

L'indice des tabacs et alcools a augmenté de 0.6%, passant de 147.8 en octobre à 148.7 en novembre. Cette hausse est due à l'augmentation générale des prix des boissons alcooliques et de la bière consommées dans des lieux publics autorisés. De novembre 1973 à novembre 1974, l'indice des tabacs et alcools a augmenté de 8.6%.

**Deux films de l'ONF primés à Chicago**

*La faim*, une production de l'Office national du film (ONF) réalisé par Peter Foldès, a remporté au dernier Festival international du film de Chicago un Hugo d'or couronnant le meilleur film d'animation dans la catégorie court métrage.

Conçu à l'aide d'un ordinateur, *la faim* a également remporté une médaille d'or à la Semaine internationale du film en couleur de Barcelone, ce qui fait suite aux prix déjà décernés par Cannes et Edimbourg cette année.

Un autre film de l'ONF, *Why Rock The Boat*, réalisé par John Howe d'après le roman de William Weintraub, et dont la première mondiale s'est tenue à Montréal en septembre, s'est mérité à ce même festival de Chicago un Hugo de bronze dans la catégorie long métrage.

**Canada-Cuba: échange d'infirmières**

L'ambassadeur de la République de Cuba, le Dr José Fernandez de Cossio et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, ont conclu une entente dont le but sera de créer un programme d'échange de personnel infirmier. Quatre infirmières cubaines, chargées de la planification et de la réalisation d'un nouveau programme d'études en soins infirmiers au niveau universitaire visitent le Canada présentement dans le but de tirer profit de l'expérience canadienne. Elles visiteront en plus des universités et des institutions de santé choisies selon un programme établi conjointement entre le ministère, l'Association des infirmières canadiennes

et l'Association canadienne des collèges et universités. Une visite semblable est prévue pour trois infirmières canadiennes au début de 1975 afin qu'elles se familiarisent avec les services de santé existant à Cuba.

**Un effort national...** (suite de la p. 2)

à prendre des mesures pour protéger l'économie canadienne contre les pires conséquences de ce renchérissement. Elle a soulevé des questions concernant le partage des avantages et des inconvénients de la Confédération. Il nous a fallu résoudre des questions importantes concernant, entre autres, notre système de paiements de péréquation, le partage des recettes provenant des ressources entre l'industrie, les provinces et le gouvernement fédéral et, dans le cas du pétrole, l'échelonnement et l'importance des augmentations de prix pouvant s'appliquer aux approvisionnements intérieurs.

La question de la péréquation a maintenant été résolue de façon assez satisfaisante, sous réserve de l'approbation parlementaire. Nous faisons des progrès en ce qui concerne le règlement de la question du partage des recettes entre l'industrie et les deux paliers de gouvernement. Dans le budget de novembre, je me suis éloigné considérablement des propositions formulées initialement dans celui de mai et concernant l'imposition des ressources. L'Alberta a adopté certaines mesures positives. La Colombie-Britannique a proposé certaines mesures pour renforcer la position financière des producteurs de gaz naturel dans sa province. Nous reconnaissons depuis longtemps la nécessité de réduire les écarts entre les prix national et international du pétrole, afin d'encourager l'exploitation de nouvelles réserves et la conservation des stocks actuels. Il ne fait aucun doute que l'importance et l'échelonnement des augmentations des prix canadiens du pétrole sera l'une des principales questions à l'ordre du jour de la réunion d'avril à laquelle assisteront le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces. J'ai donc bon espoir que, dans un délai raisonnable, les principaux éléments d'incertitude dans le domaine des ressources, fiscalité, prix et marchés, auront été éliminés.

\* \* \* \*

*Hebdo Canada* est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.